



▶ AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE CRÉATION D'UN AMÉNAGEMENT CYCLABLE

QUELS TRAVAUX ?

Dans l'objectif de favoriser et sécuriser les déplacements doux sur les routes départementales 1010 et 248 entre Cubzac-les-Ponts et Saint-André-de-Cubzac et ainsi permettre une connexion avec les aménagements cyclables de la métropole bordelaise, une piste cyclable de 2,4 km va être créée le long de la route départementale 1010 et **une voie verte d'une largeur de 3 mètres et de 700 mètres linéaires de long va être réalisée avenue de la République, du rond point du commandant Cousteau à la Gare, sous maîtrise d'ouvrage communale.** En parallèle de la réalisation de ces travaux, les trottoirs et les espaces de stationnement de l'avenue de la République seront réaménagés.

Montant des travaux : **564 744, 16 € TTC**

Subvention sollicitée dans le cadre du Contrat Ville d'Équilibre auprès du Département : 149 106 € HT

Fonds de concours accordé par le Département suite à la subvention obtenue auprès de l'État dans le cadre du plan France Relance Vélo : 100 434 €

QUELLES DATES ?

Les travaux débuteront fin novembre 2022 et s'achèveront au mois de juin 2023.

QUELS IMPACTS ?

La circulation sera alternée par feu tricolore suivant les différentes phases du chantier.

Les services techniques aménageront un passage piéton provisoire.

Une information complémentaire sera communiquée en fonction des phasages.

CONTACT

Si vous souhaitez avoir des précisions sur les travaux, vous pouvez contacter les Services Techniques par mail à techniques@saintandredecubzac.fr ou par téléphone au ☎ 05 64 10 06 30

Nous vous remercions pour votre compréhension.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

7 MOIS

Durée des travaux

564 744 €

Montant des travaux

